

le pouvoir de contrôle et de direction.

Par gammecash, le 05/03/2009 à 17:49

Bonjour, j'aurais aimé connaitre quel arret affirme le pouvoir de controle et de direction de l'administration dans l'application du contrat administratif.

Dans mon cas pratique en gros l'adm a un contrat avec un restau à qui elle veut imposer des horaires. Il s'agit bien du pouvoir de direction non?

merci Image not found or type unknown